

Le 17 août 2009

Veuillez signaler le retard ou l'absence de votre enfant en laissant  
un message sur le répondeur au numéro **267-2508**

### **PREMIÈRE JOURNÉE DE CLASSE**

**Le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2009 - 8 h 40 à 12 h - 9<sup>e</sup> année seulement**

**(Le mercredi 2 septembre 2009 - 8 h 40 à 14 h 55 - 9<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année)**

Chers élèves, parents, tuteurs,

Bientôt, une nouvelle année scolaire débutera et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous préparons la rentrée. J'espère que l'été fut reposant pour toutes et tous, chers élèves, nous vous attendons le **1<sup>er</sup> ou le 2 septembre 2009** selon ce qui est indiqué ci-haut.

Le personnel de l'École secondaire catholique Thériault (l'ÉSCCT) a à cœur la réussite et le plein épanouissement de votre enfant. En travaillant ensemble et en tendant vers le même but, votre enfant saura en sortir gagnant.

Ainsi, nous cherchons à créer à l'ÉSCCT une ambiance propice à l'apprentissage et à offrir à votre enfant un milieu éducatif de qualité qui lui permet de vivre pleinement notre devise «**Exceller, Vivre et Grandir**».

À notre devise viennent se greffer les 3 «**R**» : **RESPECT, RECONNAISSANCE et RESPONSABILITÉ**. Dans un monde tel que le nôtre, la dignité de la personne va de soi et c'est sur le **respect mutuel** que nous basons notre approche. De plus, c'est par la reconnaissance de nos forces et de nos faiblesses que chacune, chacun peut analyser ses comportements dans le but de s'améliorer comme personne. Enfin, **responsabilité**, car nous croyons qu'il revient à chacune et à chacun de prendre la **responsabilité de ses actions**. Ainsi, en tenant compte des 3 «**R**», l'individu tend vers un mieux-être.

Tous les élèves de la 9<sup>e</sup> année recevront **gratuitement** un agenda. Pour les élèves des autres niveaux, elles et ils pourront l'acheter au prix modique de **2 \$**. En plus de renfermer des renseignements pertinents quant à notre école, l'agenda contient le **code de vie** de l'ÉSCCT, code si important pour assurer le respect de soi, d'autrui, de la propriété ainsi que la réussite de chacune et de chacun.

Parfois, les parents d'adolescentes et d'adolescents peuvent avoir tendance à suivre de moins près ces derniers maintenant qu'elles et ils sont au palier secondaire. Sachez qu'il est primordial de les accompagner, de s'intéresser et de s'engager dans leur éducation. Elles et ils vivent parfois des temps difficiles et c'est dans ces moments critiques que les parents peuvent faire la différence.

Un conseil d'ami, **ne lâchez pas** ! Votre enfant a toujours besoin de vous. Bon courage ! Nous sommes là, l'équipe de l'ÉSCT, pour vous appuyer afin de permettre à votre enfant de profiter pleinement de son séjour à Thériault et d'obtenir son diplôme d'études secondaires.

Vous désirez savoir à quelle direction adjointe vous référer en cas de besoin ?

**M. Pierre Paul Thibodeau** s'occupe des élèves dont le nom de famille débute par la lettre **A** jusqu'à la lettre **H** inclusivement alors que **Mme Michelle Dubeau** est responsable des élèves dont le nom se situe entre la lettre **I** et la lettre **Z**.

Comme vous avez pu le constater plus haut, le **1<sup>er</sup> septembre** est réservé aux élèves de la 9<sup>e</sup> année. Cette journée d'accueil, du **1<sup>er</sup> septembre**, débutera à **8 h 40** et se terminera à **12 h**. Nous mettons l'accent sur les élèves de la 9<sup>e</sup>, le **1<sup>er</sup> septembre**, afin de bien les préparer à leur entrée à l'ÉSCT et d'assurer une transition harmonieuse entre l'intermédiaire et le secondaire.

Les classes débutent pour **tous les élèves** (9<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année) le **2 septembre**.

Il y aura une réunion pour les **parents de 9<sup>e</sup> année** le **mercredi 14 octobre** à **19 h** à l'auditorium Charles-Fournier de l'ÉSCT. Ce moment vous permettra d'obtenir des réponses à vos questions.

Veuillez noter que le transport scolaire aura lieu le **1<sup>er</sup> septembre** selon l'horaire établi par le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières.

Je profite également de cette lettre pour vous parler **d'initiation** des nouveaux élèves. L'école condamne cette pratique, à laquelle s'adonnent certains, et qui va à l'encontre de ce que nous cherchons à établir, c'est-à-dire un milieu où chacune et chacun sont à l'aise. Sachez que **quiconque sera pris à faire de l'initiation sera suspendu de l'école pour un minimum de 3 jours**. Je vous enjoins d'aviser vos enfants et de leur parler de l'importance de respecter ceci pour le plus grand bien de toutes et tous.

Pour terminer, je vous prie de prendre connaissance des feuilles de renseignements ci-jointes.

Au plaisir de travailler ensemble dans le but d'assurer la meilleure éducation possible pour votre enfant !

Mark G. Giroux  
Directeur  
girouxm@cscdgr.on.ca

MGG/gb

<p><b>If there is any part of this communication that needs clarification, please contact the school.</b></p>
---

## **PROBLÈME D'HORAIRE**

Celles et ceux qui ont des conflits ou des problèmes sérieux avec le choix de cours qu'elles ou ils ont fait au printemps dernier pourront se rendre au bureau d'orientation. Tout changement de cours requiert l'autorisation des parents et doit être appuyé de raisons très sérieuses. Veuillez prendre note que l'Orientation ne fonctionnera pas sur rendez-vous, mais sur le principe de **PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI**.

(Veuillez vérifier ci-dessous à quelle date l'orienteur de votre enfant est disponible) :

25, 26 août 2009 : M. Chénier, Mme D'Arcangelo, Mme Guertin

26, 27 août 2009 : M. Scripnick

Horaire des rencontres : (25 août : à compter de 10 h)

(26, 27 août : à compter de 8 h)

**LE BUREAU D'ORIENTATION SERA FERMÉ PENDANT L'HEURE DU DÎNER de 12 h à 13 h**

## **ATTENTION AUX RETARDATAIRES**

Les élèves qui ne se présentent pas à l'école le premier jour de classe devront se rendre au bureau d'orientation à leur arrivée. À cause de la grande demande pour certains cours, nous ne pouvons pas garantir une place dans un cours donné. Si une, un élève doit s'absenter pour des raisons jugées valables, les parents doivent communiquer avec les personnes à la direction, responsables de leur enfant:

**A à H      Pierre Paul Thibodeau**  
**I à Z      Michelle Dubeau**

## **HORAIRE DE LA JOURNÉE DE CLASSE**

### **A. HORAIRE RÉGULIER**

Cloche	8h40	
Annonces	8h45	
Hymne national/ Prière/Bloc 1	8h50	- 10h05
Déplacement	10h05	- 10h10
Bloc 2	10h10	- 11h25
Déplacement	11h25	- 11h30
Bloc 3 (1 <sup>er</sup> dîner)	11h30	- 12h10
Déplacement	12h10	- 12h15
Bloc 4 (2 <sup>e</sup> dîner)	12h15	- 12h55
Déplacement	12h55	- 13h00
Bloc 5	13h00	- 13h35
Déplacement	13h35	- 13h40
Bloc 6	13h40	- 14h55

## **CASIER**

Se renseigner auprès du comité d'accueil composé des représentantes et représentants du Parlement des élèves et du comité d'animation pastorale. Ils ont préparé des kiosques à l'agora pour accueillir les élèves.

## **CADENAS**

On doit verrouiller son casier d'école au moyen d'un cadenas. Le cadenas «Dudley» à maillon court est obligatoire à l'ÉSCT. On doit se le procurer au secrétariat dès les 1<sup>er</sup> et 2 septembre au coût de 6 \$ chacun. Un cadenas non approuvé sera coupé. C'est une question de sécurité.

## **TRANSPORT SCOLAIRE**

Sachez que le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières a son propre transport scolaire. C'est un avantage pour nos élèves et pour vous, parents, tuteurs. La personne à contacter pour toute question relative au transport est **Mme Jocelyne Gélinas Dinel au 267-1421**.

## **COSTUME D'ÉDUCATION PHYSIQUE**

Le chandail de couleur grise avec le logo de l'école est obligatoire. Le coût est de 20 \$. Celui de grandeur XXL est au coût de 22 \$.

## **COTISATION ET ALBUM-SOUVENIR**

Dès le premier jour de classe, chaque élève devra payer sa cotisation de **50 \$** pour aider à défrayer le coût des activités estudiantines et pour se procurer l'album-souvenir. Il est à noter qu'une, un élève qui ne paye pas sa cotisation peut se voir refuser le droit de participer à une activité ou un club, ne recevra pas sa carte d'élève et ne pourra participer aux activités organisées par le Parlement des élèves.

Dès le premier jour de classe, chaque élève devra payer :

- 1) **cotisation de 50 \$ obligatoire** (enveloppe identifiée à cet effet)
  - donne accès aux activités du Parlement des élèves, aux clubs sportifs, aux activités culturelles, sortir des livres du Centre de ressources et pour se procurer l'album-souvenir ;
- 2) **cérémonie des finissants.es (élèves de 12<sup>e</sup> seulement** devront déboursier **40 \$ additionnels**) (enveloppe identifiée à cet effet)
  - pour défrayer les coûts de la toge
  - (si l'élève ne réussit pas à obtenir son diplôme, le montant de 40 \$ lui est remboursé).

**Si vous payez par chèque, svp, le faire à l'École secondaire catholique Thériault**

## **PRISE DES PHOTOS**

Toutes et tous doivent se faire photographier. La prise des photos aura lieu :

- le **lundi 14 septembre** (pour les élèves de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année) et
- le **mardi 15 septembre** (pour les élèves de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année).

Environ deux semaines plus tard, les élèves recevront 2 photos et ils pourront faire un choix.

## **INFIRMIÈRE**

Nous offrons un service de soins infirmiers pour nos élèves.

## **DATES DES RENCONTRES DES PARENTS**

- 19 novembre 2009** = bulletin de la mi-semestre
- 10 février 2010** = soirée Portes ouvertes
- 22 avril 2010** = bulletin de la mi-semestre

## **POLITIQUE DE REMISE DES BULLETINS**

Après la rencontre des parents, les bulletins qui n'ont pas été ramassés seront postés dans les jours suivants (un message Synrevoice sera envoyé).

## **MANUELS SCOLAIRES**

Les manuels sont prêtés aux élèves par le Conseil scolaire. Tous les manuels doivent être remis en bon état avant la fin de chaque semestre, à défaut de quoi, **l'élève devra les rembourser**. Les bulletins sont retenus jusqu'à ce que l'élève ait remis ou remboursé les livres dûs.

## **ÉVALUATION**

La politique d'évaluation sera expliquée aux élèves par les enseignants.es dès la première journée de classe.

## **COURS DANS LES ATELIERS** (études technologiques)

Les élèves portant des lentilles cornéennes (verres de contact) et qui suivent des cours dans les ateliers où elles ou ils seront exposés à l'arc électrique (soudure, mécanique) devront avoir la signature de leurs parents pour y travailler. Il s'agit d'une mesure de sécurité recommandée par le Conseil scolaire.

## **TEST PROVINCIAL DE COMPÉTENCES LINGUISTIQUES (TPCL)**

Les élèves de la 10<sup>e</sup> année écriront le Test provincial de compétences linguistique (TPCL) le **8 avril 2010**. Ce test ou l'équivalence est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires. Nous vous prions d'insister auprès de vos enfants, comme nous le faisons, de l'**importance de ce test** et de les encourager à se préparer en conséquence.

## **ÉLÈVES DE 12<sup>e</sup> ANNÉE - SERVICE COMMUNAUTAIRE**

Tel que mentionné dans le document intitulé "Les écoles secondaires de l'Ontario, de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année - Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1999", tous les élèves de l'ÉSCT sont tenus d'accomplir **40 heures de service communautaire** afin d'obtenir leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

En ce début de l'année scolaire, je désire vous souligner l'importance de compléter les 40 heures d'activités communautaires, **avant le 1<sup>er</sup> avril 2010**. Les raisons motivant cette décision sont les suivantes:

- ▶ le **16 avril 2010** est la date limite pour la réception des notes intérimaires aux collèges et aux universités de l'Ontario. De plus, **les résultats du TPCL** (Test provincial de compétences linguistiques) ainsi que les **heures de service communautaire** sont également transmis à cette date.
- ▶ La remise des diplômes a lieu à la fin juin (**date à déterminer**). Pour obtenir son diplôme, l'élève doit:
  - obtenir **18 crédits obligatoires**;
  - obtenir **11 crédits optionnels**;
  - obtenir **1 crédit en enseignement religieux** 10<sup>e</sup> ou 11<sup>e</sup> année;
  - réussir le **test provincial de compétences linguistiques ou son équivalence**
  - effectuer **40 heures** de service communautaire.

Tout élève de la 12<sup>e</sup> année qui désire participer à la cérémonie de remise des diplômes devra répondre aux exigences mentionnées ci-dessus. Il sera donc important pour tous les élèves de suivre les directives quant aux échéances déterminées et de rencontrer leur conseiller, conseillère en orientation afin de connaître leur statut académique dès le mois **d'octobre 2009**.

## **DANSES DE L'ÉCOLE**

L'école croit que cette activité est souhaitable à la condition que l'on puisse assurer que celle-ci se déroule dans des conditions qui respectent les trois "R" de l'école (**Respect, Reconnaissance et Responsabilité**), mentionnés plus tôt dans cet envoi, assurant ainsi la **SÉCURITÉ** de toutes et de tous. Ceci dit, nous gardons certaines conditions qui viendraient s'ajouter au code de conduite de l'école (**consultez l'agenda de votre enfant : page 15, numéro 6**) :

1. Il y aura une fouille à l'entrée ;
2. il y aura présence policière aux danses ;
3. l'utilisation d'un ivressomètre et/ou d'un testeur de stupéfiants sera autorisé à la discrétion de la direction ;
4. des comportements de la part des élèves (les nôtres ou les invités) qui entraîneraient des sanctions de la part de l'école feront en sorte que la prochaine danse sera annulée.

Le comité s'est entendu sur la tenue minimum de **trois (3)** danses cette année :

- danse d'accueil (**25 septembre 2009**)
- danse de Noël (**11 décembre 2009**)
- danse des finissantes/finissants (**à déterminer**).

Selon le comité, il importe de retenir que le succès des danses est **avant tout la responsabilité des élèves** car c'est leur comportement qui fait en sorte que le personnel de l'école acceptera de surveiller de **façon volontaire** (bénévolat) lesdites danses. Votre appui, chers parents et tuteurs, est aussi très important comme partout ailleurs. Veuillez prendre le temps d'échanger avec votre enfant au sujet de ses responsabilités face à cette activité. Prenez le temps de venir la/le conduire à la danse et venir la/le chercher à la fin.

## **CONSEIL D'ÉCOLE**

Selon la note de service no 122 du ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, chaque école est tenue de créer un conseil d'école.

Ce conseil d'école sera composé de parents, représentantes ou représentants de la collectivité, une ou un élève de l'école, un membre du personnel enseignant, un membre du personnel de soutien et la direction. La présidente ou le président doit être un parent et la majorité des membres de ce conseil doivent être des parents.

Le conseil d'école permettra aux parents de donner leur avis sur les questions importantes de l'éducation, par exemple le code de conduite de l'école, les buts et les priorités des programmes scolaires, du programme d'étude et du budget de l'école, etc.

Un tel conseil permettra une communication entre l'école, la collectivité et la famille et donnera l'occasion aux membres de jouer un rôle plus actif vis-à-vis les programmes et les services d'éducation à l'ÉSCT.

Nous avons besoin de votre participation. Une réunion est prévue le **mardi 15 septembre 2009 à 19 h**, afin d'élire les représentantes, représentants des parents sur le conseil d'école. Venez en grand nombre et pensez sérieusement à siéger sur ce conseil.

**Si vous êtes intéressée, intéressé à faire partie du conseil d'école,  
veuillez remplir le formulaire "déclaration de candidature" (Annexe A)  
et le retourner au secrétariat par votre enfant.**

## **CALENDRIER SCOLAIRE 2009-2010**

(Copie incluse)

## **PROTOCOLE D'UTILISATION DES ORDINATEURS** (Copie incluse)

Veillez prendre note du protocole, les **élèves de 9<sup>e</sup> seulement** doivent le compléter et le retourner dès le premier jour d'école au foyer (cours de la première période).

Les élèves de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> l'ont complété l'an dernier et n'ont pas à le refaire cette année.

---

## **FORMULAIRE DE PARTICIPATION AUX SORTIES**

Veillez compléter le formulaire (**pour tous les élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année**) et le retourner dès le premier jour d'école au foyer (cours de la première période). (Copie incluse)

C:\Docs Perso\travail\Site Web\parents\communiques\communiqu\_17aout2009.wpd

**CONSEIL D'ÉCOLE - ÉCOLE SECONDAIRE CATHOLIQUE THÉRIALULT  
DÉCLARATION DE CANDIDATURE**

Nom : _____	
Adresse : _____	Téléphone (domicile) _____
Code postal : _____	Téléphone (travail) _____
Je suis le parent, la tutrice, le tuteur de _____ qui est actuellement inscrite, inscrit à l'ÉCCT. Je désire poser ma candidature au poste de représentante ou représentant des parents et des tutrices/tuteurs au conseil d'école. Je comprends le rôle et les responsabilités des membres du conseil d'école qui sont décrits dans le document (disponible au secrétariat de l'école).	
Signature de la candidate, du candidat _____	Date _____
RÉSERVÉ À L'ÉCOLE	
Reçu par : _____	Date _____ Heure _____

✂.....✂.....✂.....✂-----

<b><u>DÉCLARATION DE CANDIDATURE</u></b>	
La déclaration de candidature à un poste au conseil d'école secondaire catholique Thériault a été reçue	
Signature (Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières)	Date

C:\Docs Perso\travail\Site Web\parents\communiques\communiqué\_17août2009.wpd